



COMMUNIQUE DE PRESSE

NAISSANCE DE NOUS DIAGNOSTIQUEURS LE SYNDICAT

Le premier syndicat professionnel composé uniquement de diagnostiqueurs certifiés.

La profession du diagnostic immobilier traverse une période cruciale.

Évolutions réglementaires permanentes, transformations du DPE, contrôles et indicateurs de surveillance, certification, assurance, formation, responsabilité professionnelle : les décisions qui engagent l'avenir de notre métier se multiplient.

Dans le même temps, des structures puissantes cherchent à orienter et à définir l'avenir de la profession.

Face à ces enjeux, il était urgent d'agir et de nous rassembler. C'est dans ce contexte qu'est né **NOUS DIAGNOSTIQUEURS LE Syndicat**, un syndicat professionnel créé pour rassembler et défendre les diagnostiqueurs immobiliers certifiés.

REDONNER LA PAROLE À CEUX QUI EXERCENT LE MÉTIER

Notre ambition est claire : permettre aux femmes et aux hommes qui exercent quotidiennement le diagnostic immobilier d'être directement représentés dans les discussions et les décisions qui concernent leur avenir.

Face aux pouvoirs publics, aux organismes de certification, aux assureurs et, plus largement, à l'ensemble des acteurs qui interviennent dans notre secteur, la voix des diagnostiqueurs de terrain doit être entendue et respectée.

NOUS DIAGNOSTIQUEURS LE Syndicat entend porter cette voix de manière indépendante et constructive, mais également avec fermeté lorsque les intérêts de la profession l'exigent.

QUI PEUT NOUS REJOINDRE ?

NOUS DIAGNOSTIQUEURS LE Syndicat s'adresse aux diagnostiqueurs immobiliers certifiés, quel que soit leur statut. Diagnostiqueurs indépendants, dirigeants de TPE, chefs d'entreprise ou diagnostiqueurs salariés : nous exerçons le même métier et partageons les mêmes enjeux professionnels.

Notre volonté est de rassembler celles et ceux qui exercent réellement sur le terrain autour d'une conviction simple :

Ce n'est pas notre statut qui doit nous séparer, c'est notre métier qui doit nous rassembler !!!

POURQUOI UN SYNDICAT PROFESSIONNEL ?

Le choix de constituer un syndicat n'est pas anodin.

Un syndicat professionnel dispose de moyens d'action spécifiquement destinés à la défense des intérêts professionnels.

Il peut notamment défendre les intérêts matériels et moraux de la profession, porter des revendications collectives, intervenir auprès des pouvoirs publics, accompagner et défendre ses adhérents et, lorsque les conditions juridiques sont réunies, agir en justice pour défendre les intérêts collectifs de la profession.

NOUS DIAGNOSTIQUEURS Le Syndicat n'a donc pas simplement vocation à réunir des professionnels. Notre syndicat a vocation à les représenter, à les défendre, à porter leur voix et à peser sur les décisions qui détermineront l'avenir de leur métier.

UNE PROFESSION QUI DOIT PRENDRE SON DESTIN EN MAIN

Nous voulons construire une organisation indépendante, représentative et déterminée, capable de rassembler les diagnostiqueurs certifiés, quels que soient leur statut, la taille de leur entreprise, leur région ou leur manière d'exercer.

Nous voulons participer pleinement aux réflexions sur l'avenir du diagnostic immobilier et défendre une réglementation cohérente avec la réalité du terrain et les contraintes quotidiennes de ceux qui exercent le métier.

Car ceux qui connaissent le mieux notre métier sont ceux qui l'exercent chaque jour. Notre principe fondateur tient donc en une phrase :

RIEN SUR LES DIAGNOSTIQUEURS SANS LES DIAGNOSTIQUEURS.

Rejoignez le mouvement !!!

NOUS DIAGNOSTIQUEURS LE Syndicat

Notre métier. Notre voix. Notre avenir.

Co-présidents : Pierre-Yves SACHOT et Smeralda MARZANO

Vice-Présidents : Sophie CHARTIER et Pascal CLERC

Site : nousdiagnostiqueurs.org